



Vers une vision à long terme des zones rurales  
Contributions d'Euromontana pour la Vice-Présidente Šuica  
Mai 2020





## **Euromontana : l'Association Européenne pour les Zones de Montagne.**

Fondée en 1996, elle rassemble environ 65 organisations (régions, universités, chambres de commerce, d'agriculture, de développement et agences environnementales) de 15 pays européens. Dédiée à l'amélioration de la qualité de vie des populations de montagne, Euromontana travaille sur différents thèmes d'importance cruciale pour les zones de montagne, tels que les produits de montagne, l'agriculture et la sylviculture, la politique de cohésion, le développement rural, le changement climatique, l'innovation, le tourisme, les transports, la jeunesse... Euromontana soutient également officiellement l'intergroupe RUMRA (Rural, Mountainous and Remote Areas) & Smart Villages du Parlement européen. Euromontana occupe des sièges d'experts dans les Groupes de Dialogue Civil sur le Développement Rural, la PAC, la Qualité et la promotion des produits et participe également au Comité de Pilotage du RERD, tel que son groupe thématique sur les Villages Intelligents. L'association représente également la société civile de l'UE à la FAO, le Partenariat de la Montagne des Nations Unies.

### **Notre vision des montagnes vivantes**

Les zones de montagne couvrent près de 29 % des pays de l'UE27 et accueillent 13 % de sa population. Ces zones constituent le château d'eau de l'Europe, elles sont aussi la colonne vertébrale écologique du continent contenant un énorme réservoir de ressources naturelles : 43 % des zones Natura 2000 sont montagneuses et 15 % des espèces de l'UE vivent exclusivement en montagne.

Néanmoins, les zones de montagne sont confrontées à des handicaps permanents et structurels tels que l'hypersensibilité au changement climatique, et l'impact des pentes et de l'altitude. Elles sont aussi très souvent confrontées à des problèmes d'éloignement et d'accessibilité, d'exode (y compris des jeunes), de faible densité de population et de déclin des entreprises.

Les régions de montagne sont également très vulnérables aux crises telles que la crise Covid-19 du printemps 2020. Le secteur du tourisme, par exemple, l'un des principaux piliers de l'économie de la montagne, a été complètement paralysé d'un jour à l'autre. Partout, bien sûr, le système éducatif a dû passer à l'enseignement à domicile et les travailleurs sont restés à la maison pour télétravailler. Mais ces changements n'auraient pas été possibles sans les opportunités offertes par la digitalisation, qui est beaucoup moins avancée et disponible en montagne. Les zones rurales s'appuient sur des infrastructures numériques solides et de bonnes compétences numériques. Le principal objectif de

toute future politique rurale doit être de renforcer la résilience des zones rurales à cet égard et d'encourager davantage les chaînes de valeur régionales.

Néanmoins, malgré ces difficultés, il existe un grand potentiel inexploité. Nous affirmons que les zones de montagne peuvent apporter beaucoup non seulement aux habitants de la montagne mais aussi à tous les citoyens grâce à une bonne qualité de vie, des ressources préservées et renouvelables (forêt, eau, air), la production de biens publics et de services écosystémiques, de bonnes conditions pour une production durable (biodiversité préservée, gestion des paysages, gestion innovante des ressources naturelles, sécurité alimentaire).

C'est pourquoi nous voulons libérer le potentiel (novateur) des zones de montagne et continuer à faire vivre les montagnes peuplées. Plus d'informations : [www.euromontana.org](http://www.euromontana.org)

**Contact :**

**Juanan Gutiérrez, Président**  
[president@euromontana.org](mailto:president@euromontana.org)

**Marie Clotteau, Directrice,**  
[marie.clotteau@euromontana.org](mailto:marie.clotteau@euromontana.org)

Euromontana

Place du Champ de Mars 2,  
1050 Bruxelles, Belgium

Tel : +32 2 280 4283  
[www.euromontana.org](http://www.euromontana.org)



Euromontana est en train de formuler une vision à long terme pour nos zones de montagne. Initialement prévues pour septembre 2020, nos **Assises Européennes de la Montagne sur les « Montagnes Intelligentes »** (un événement de trois jours réunissant 300 acteurs de la montagne de toute l'Europe) ont été reportées à septembre 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19. La préparation de cet événement alimentera notre analyse sur la manière de concevoir des modèles de développement durable et intégré, notamment à travers les outils de la période de programmation 2021-2027 mais aussi au-delà, en jetant les bases d'une stratégie à long terme pour les montagnes intelligentes d'ici 2050. C'est par cette approche que les montagnes de demain pourront apporter des solutions efficaces en termes de mobilité, d'emploi, d'environnement mais aussi de tourisme et d'agriculture durables.

Les suggestions ci-dessous font partie de nos premières réflexions pour nos montagnes en 2050. Nous espérons qu'elles pourront également alimenter le débat sur la vision à long terme de l'UE pour les zones rurales.

## UNE RÉELLE ATTENTION PORTÉE AUX ZONES PRÉSENTANT DES SPÉCIFICITÉS GÉOGRAPHIQUES : LES MONTAGNES, LES ÎLES ET LES ZONES PEU PEUPLÉES

La cohésion territoriale est un concept géographique. En tant que facteur d'équité entre les citoyens, elle peut être l'expression opérationnelle ultime de la solidarité européenne ; en tant que moyen d'utiliser de manière optimale toute la diversité territoriale de l'Europe - qui constitue un avantage comparatif considérable en cette période de turbulences mondiales - elle est vitale pour l'avenir économique de l'Europe et devrait être mieux mise en œuvre.

Sur la base de l'article 174 du TFUE, la cohésion territoriale doit prendre en compte les handicaps géographiques et permanents des zones de montagne afin de définir des actions politiques spécifiques pour y remédier. Pourtant, dix ans après cette reconnaissance officielle et malgré quelques efforts intéressants, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire.

En effet, si la mise en œuvre d'une nouvelle macro stratégie européenne pour la région alpine (EUSALP) en 2016, ou certains programmes transfrontaliers comme l'Espace Alpin ou POCTEFA ou certains Programmes Opérationnels comme les Programmes Opérationnels pour le Massif central ou les Pyrénées en France sont positivement accueillis, les initiatives visant directement les zones de montagne restent trop faibles pour assurer qu'une réelle attention spécifique soit portée aux zones de montagne dans la politique de cohésion.

Au niveau des Programmes Opérationnels, entre l'affectation aux objectifs prioritaires 1 et 2 et le ciblage des zones urbaines, il est parfois compliqué pour les Autorités de Gestion de comprendre comment elles peuvent accorder une attention spécifique aux zones de montagne. En particulier, l'Analyse d'expert sur les spécificités géographiques : Montagnes, Îles et Zones à faible densité de population (2018) a montré qu'il existe un fossé entre la programmation et la mise en œuvre et que les spécificités des zones de montagne sont trop souvent perdues de vue entre les deux.

En outre, on constate souvent une faible utilisation des outils territoriaux disponibles dans ces régions<sup>1</sup>. Avec seulement cinq exemples de zones de montagne à l'échelle de l'UE, des outils comme les CLLD et ITI ne sont pas suffisamment connus et sont trop compliqués à mettre en œuvre. Les acteurs locaux

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/studies/pdf/expert\\_analysis\\_geographical\\_specificities\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/expert_analysis_geographical_specificities_en.pdf)

ne savent pas comment les instruments de cohésion peuvent favoriser ou soutenir leur propre projet et, par conséquent, comment ceux-ci peuvent contribuer à un développement socio-économique et environnemental plus global dans leur région.

En conséquence, il est plus que jamais temps de réaffirmer la **nécessité d'une approche territorialisée**, prenant en compte les spécificités des territoires de montagne et leurs besoins urgents.

► **Actions suggérées pour la vision à long terme des zones rurales afin d'avoir une meilleure approche territorialisée :**

Dans la **Politique de Cohésion** :

- Veiller à ce qu'une importance particulière et réelle soit accordée aux régions relevant de l'article 174 dans le prochain **Agenda Territorial**.
- Mieux prendre en compte les zones de montagne non seulement dans la programmation mais aussi dans la **mise en œuvre des PO** (au niveau régional et transfrontalier, comme des PO dédiés aux massifs montagneux), pour mieux les prendre en compte au niveau opérationnel local. [La fiche d'Euromontana est un guide pas à pas](#) qui pourrait inspirer les Autorités de Gestion et assurer une mise en œuvre équitable et efficace. En particulier, une approche plus territoriale est possible avec un diagnostic réalisé au niveau régional pour mieux analyser les différentes situations complexes et adapter les politiques aux différentes réalités territoriales (telles que les vallées, les montagnes, les bassins versants).
- Assurer une **meilleure intégration des stratégies macrorégionales** dans les politiques de l'UE et s'efforcer de **mieux coordonner les objectifs de EUSALP avec les différentes politiques nationales et régionales** ainsi qu'avec le PO régional afin d'avoir une approche plus cohérente pour les Alpes (priorités communes, appel à propositions conjoint).
- Soutenir les Autorités de Gestion pour mieux **informer les bénéficiaires potentiels** (par la formation, la diffusion d'exemples, l'explication des méthodologies) en renforçant leur connaissance des outils disponibles (y compris CLLD et ITI) et de la manière dont les priorités du PO pourraient correspondre aux besoins des territoires. Sinon, ces outils ne seront probablement toujours pas utilisés de manière significative au cours de la prochaine période de programmation 2021-2027.

Dans la PAC:

- Encourager une utilisation systématique de « **l'indemnité compensatoire de handicaps naturels** » dans les Plans Stratégiques Nationaux de la PAC dans les pays couverts par des zones de montagne afin de maintenir la viabilité de l'agriculture de montagne, avec des impacts directs sur l'attractivité et des conséquences sur la gestion des terres et l'atténuation du changement climatique.
- Pour que les zones rurales restent des lieux de vie, de travail et de visite viables et attrayants, il est essentiel que le soutien public soit maintenu au moins au même niveau que pour la période de programmation actuelle (2014-2020). Un **financement solide du développement rural et de la PAC** est fondamental pour continuer à soutenir les activités rurales - un budget sans lequel il sera impossible d'adopter une vision à long terme ambitieuse pour les zones rurales.
- Encourager le développement d'une **approche intégrée et multi fonds** et créer davantage de synergies entre la PAC et la Politique de Cohésion (voir 4. Gouvernance).

## ENCOURAGER ET SOUTENIR L'INNOVATION (SOCIALE)

La fracture numérique actuelle entre les zones connectées et non connectées (ou mal connectées) impose une contrainte supplémentaire aux zones éloignées et montagneuses, comme l'ont démontré ces temps de confinement. Pourtant, 25 % des zones rurales n'ont pas accès à Internet. Des efforts importants doivent être faits pour assurer une bonne couverture Internet dans toutes les zones rurales, montagneuses et éloignées, car l'accès à la numérisation doit être considéré comme un droit fondamental au XXI<sup>e</sup> siècle.

Les communautés rurales n'ont généralement pas la bonne échelle ou connaissance pour devenir des chefs de file dans les domaines des big data, de l'interopérabilité, de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets. Cependant, l'innovation est déjà très présente dans les zones de montagne européennes. Cela se traduit par la création de possibilités de financement, la mise en place de pépinières d'entreprises, le développement de pôles entre les entreprises, universités, pouvoirs publics et bailleurs de fonds, et l'établissement de partenariats avec des villes situées dans des vallées ou d'autres régions pour développer des systèmes de vente et de distribution à distance.

Au-delà de la numérisation, le rôle de l'innovation sociale dans ces domaines devrait être souligné, compte tenu de son important potentiel pour accroître la cohésion sociale et territoriale. Selon le SIMRA (voir référence ci-dessous), l'innovation sociale doit être comprise comme « la reconfiguration des pratiques sociales, en réponse aux défis sociétaux, qui vise à améliorer les retombées sur le bien-être de la société et inclut nécessairement l'engagement des acteurs de la société civile », comme un moyen de générer des améliorations du bien-être social, économique et environnemental.

### ► **Actions suggérées pour soutenir l'innovation :**

- **Encourager la numérisation** : La numérisation peut aider à surmonter les défaillances du marché, l'éloignement et la marginalisation des zones de montagne. Elle peut également faciliter l'accès aux services administratifs en ligne. L'accent doit être mis non seulement sur le déploiement de l'Internet à haut débit mais aussi sur les outils TIC, le développement des compétences numériques pour tous (y compris les personnes âgées) et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du territoire utilisant ces outils.
- Encourager le développement de **l'innovation sociale dans les zones rurales** (voir la référence au guide politique de SIMRA) :
  - Encourager le développement du nouveau concept de **Villages Intelligents** grâce à une approche multi-fonds axée à la fois sur les TIC et l'innovation sociale. Les silos créés par différents fonds et institutions rendent le financement de l'UE extrêmement complexe pour les praticiens sur le terrain. Les différents fonds FESI (y compris le FEADER) devraient avoir des règles communes (pour les périodes et les types de reporting par exemple). Des guichets uniques pour les Autorités de Gestion permettront de fournir une aide efficace au niveau local.
  - Grâce à **des fonds réservés**, les instruments politiques de l'UE peuvent contribuer à une plus grande acceptation de l'importance de l'innovation sociale. Des instruments politiques spécifiques, s'appuyant notamment sur le succès de certains groupes LEADER, des mesures de coopération dans le cadre des PDR, des politiques émergentes telles que celles visant à soutenir les Villages intelligents et certaines actions du PEI AGRI, permettent de mettre l'accent sur l'innovation sociale. Toutefois, à moins que les fonds ne soient réservés et, le cas échéant, que l'animation ne soit assurée par des animateurs qualifiés, l'énorme potentiel de l'innovation sociale pour obtenir de meilleurs résultats ne sera pas réalisé.

- **L'animation et le renforcement des capacités** dans les communautés marginalisées sont essentiels pour obtenir des bénéfices à long terme, mais il faut du temps pour les concrétiser. Les décideurs politiques doivent reconnaître que le fait d'ignorer les personnes exclues et celles qui ont été marginalisées par la mondialisation a un coût élevé. Pour relever ces défis, il est essentiel d'élaborer des stratégies efficaces d'action locale ascendante afin de contribuer à l'autonomisation des populations locales et de les aider à répondre aux besoins actuellement non satisfaits.
- L'innovation sociale peut également contribuer grandement au **Pacte Vert européen**. L'innovation sociale peut accroître l'engagement de la société civile dans les domaines d'action du Pacte Vert européen. Elle peut constituer un tremplin pour des actions et des pratiques innovantes afin de contribuer à la transformation indispensable, d'impliquer les personnes les plus vulnérables et isolées, de soutenir les laissés-pour-compte et de contribuer à l'amélioration de l'environnement par une action commune.

## ATTRACTIVITÉ DES ZONES DE MONTAGNE : ASSURER LA MISE EN PLACE DE CONDITIONS FAVORABLES POUR ENCOURAGER LES POPULATIONS À VIVRE EN MONTAGNE

Les zones de montagne attirent les gens, y compris les jeunes, surtout pour la qualité de vie. Cependant, en raison de la distance qui les sépare des écoles et des universités ou du manque de possibilités d'éducation diversifiée au niveau local et régional, de nombreux étudiants quittent leur foyer à l'âge de 14-16 ans et s'installent dans les zones urbaines. Les jeunes, et en particulier les femmes, constituent la catégorie prédominante de personnes qui quittent les zones de montagne. Le dépeuplement et le renouvellement des générations sont des questions importantes dans de nombreuses zones de montagne telles que la Province de Teruel, en Espagne, ou le Massif central, en France. Le rapport 2020 du [projet ESPON ESCAPE](#) a montré comment une économie en contraction, un développement local insuffisant et une offre de services réduite conduisent à un cercle vicieux de perte d'attractivité dans ces régions.

La mobilité joue un rôle important dans l'attractivité d'une région. Dans de nombreuses zones rurales, la dépendance à l'égard de la voiture persiste et l'absence de solutions de transport collectif adéquates impose l'exclusion sociale et territoriale de certains segments de la population rurale. Quel que soit l'effort consacré à l'éducation, à la promotion du tourisme, au développement de nouvelles initiatives économiques, etc. : l'accessibilité reste la clé du succès des initiatives de développement. L'absence d'une bonne accessibilité affecte toute stratégie de développement mise en œuvre dans les territoires ruraux. Cela est vrai pour l'accessibilité des zones rurales depuis les zones urbaines, mais aussi pour l'accessibilité au sein des zones rurales. En outre, comme de nombreuses zones rurales sont également des zones frontalières, une attention particulière doit être accordée aux déplacements transfrontaliers. Chaque jour, 2 millions de personnes traversent une frontière nationale en Europe pour se rendre au travail, 600 000 le font dans la zone EUSALP. La plupart de ces flux de navetteurs se font en voiture, en raison du manque d'infrastructures de transport public et de systèmes de transport transfrontaliers harmonisés. Un effort énorme doit être déployé au niveau européen, national et

régional pour combler ces lacunes. Les stratégies macrorégionales et les programmes de coopération territoriale sont des outils idéaux pour relever ce défi<sup>2</sup>.

Le patrimoine naturel et culturel est un atout clé et une opportunité pour les zones de montagne. En effet, le patrimoine culturel est particulièrement riche et diversifié dans les zones de montagne. Cette richesse culturelle fait partie intégrante de l'identité et de la fierté des montagnards. Les zones de montagne possèdent également un patrimoine naturel très riche. De nombreux sites naturels présentent des aspects culturels, et des caractéristiques physiques, biologiques ou géologiques ont influencé la vie des populations de montagne. Par exemple, le pastoralisme est une activité agricole typique qui détermine les aspects naturels de la montagne et qui contribue à la biodiversité des écosystèmes montagneux. Le patrimoine culturel et naturel des zones de montagne sont donc intrinsèquement liés. Face à la mondialisation actuelle, le patrimoine culturel et naturel constitue l'une des rares ressources ayant un potentiel de développement socio-économique directement lié aux zones de montagne, à leurs habitants et à leur mode de vie. Il s'agit donc d'une ressource stratégique majeure pour l'avenir, qui peut offrir de nombreux avantages sociaux, environnementaux et économiques, à condition qu'elle soit correctement et durablement exploitée et développée.

### ► **Actions à entreprendre pour accroître l'attractivité des zones de montagne :**

- **Une attention particulière doit être accordée aux jeunes** en prévenant l'émigration sélective des jeunes ; en offrant aux jeunes l'éducation qu'ils souhaitent au niveau local afin d'éviter qu'ils ne soient obligés de partir pour leurs études (y compris par l'enseignement à distance si nécessaire) ; en veillant à ce que les jeunes soient pleinement conscients des possibilités de carrière que la région peut offrir, afin qu'ils reviennent s'ils partent ; en utilisant le système éducatif comme un moyen de préparer les jeunes à contribuer et à développer l'économie locale (voir la référence PADIMA ci-dessous). Les zones de montagne doivent être encouragées à se concentrer sur le développement d'opportunités de formation et d'apprentissage tout au long de la vie liées à leurs besoins économiques locaux spécifiques. (Par exemple, l'hospitalité dans les zones touristiques).
- **Encourager le marketing territorial : pour attirer des nouveaux arrivants**, les zones de montagne doivent améliorer leur image et promouvoir davantage la qualité de vie à laquelle les gens peuvent accéder lorsqu'ils choisissent d'y vivre. Cela peut se faire en développant des ambassadeurs des territoires, des politiques d'accueil et une bonne communication des offres d'emploi disponibles dans la région. Il est nécessaire de promouvoir efficacement les atouts de la montagne. Ce marketing doit être adapté aux contextes montagneux spécifiques afin d'attirer des nouveaux arrivants qui complètent les « lacunes » des marchés du travail locaux, par exemple l'aide à domicile pour les personnes âgées dans les régions montagneuses éloignées ou peu peuplées, les travailleurs qualifiés pour travailler dans les activités minières dans certaines zones nordiques peu peuplées. En outre, la coopération et la coordination sont nécessaires pour minimiser les difficultés d'intégration tant pour les nouveaux arrivants que pour les communautés d'accueil.
- **Mobilité intelligente et propre** : encourager la mobilité durable pour tous, en favorisant le développement de nouveaux modes de transport propres et alternatifs pour les personnes et les marchandises (véhicules électriques, covoiturage et autopartage, combinaison de différents types de services pour la réduction des coûts - transport à la demande). Ce défi doit être spécifiquement pris en compte dans les zones plus éloignées et montagneuses où les distances sont plus importantes et où la population est moins dense que dans les villes. En particulier, avec la crise du Covid-19, il faut accélérer l'extension des réseaux de pistes cyclables, notamment à l'intérieur des villages et entre les villages, pour faire face à la

---

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur la situation dans l'espace EUSALP et les solutions possibles, voir : <https://www.alpine-region.eu/projects/arpaf-crossborder>

congestion quotidienne du trafic. Ce défi de la mobilité devrait être abordé conjointement avec la Stratégie pour une Mobilité Durable et Intelligente prévue par la Commission européenne (voir la référence « Move on Green »).

- **Vie Intelligente** : améliorer la qualité de vie en maintenant la fourniture de services d'intérêt général de qualité dans les zones de montagne. Il convient d'encourager les initiatives visant à offrir les mêmes possibilités d'éducation dans les montagnes que dans les grandes villes. L'expérience acquise lors de l'épidémie de Covid-19 devrait être utilisée pour promouvoir la numérisation et des méthodes d'enseignement efficaces. Cela représente une opportunité, en particulier pour les régions de montagne qui comptent un petit nombre d'élèves. L'infrastructure numérique pertinente et les compétences des enseignants doivent être systématiquement renforcées.

Plus largement, les services d'intérêt général, tels que la santé en ligne, devraient être maintenus et disponibles en moins de 30 minutes. Il faudrait également inciter davantage les médecins à rester dans les zones montagneuses tout au long de l'année (et pas seulement pendant la saison touristique).

- **Emploi intelligent : encourager les emplois, y compris les emplois qualifiés, toute l'année en montagne.**
  - Encourager le développement d'initiatives et de complémentarités entre les différents employeurs et surmonter la dimension saisonnière des emplois, en particulier dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture. Apporter des solutions pour surmonter les difficultés administratives liées à l'exercice de différents emplois (assurances, droits au chômage...).
  - Encourager le **télétravail** : l'épidémie de Covid-19 a entraîné un mouvement massif de télétravail, même pour de nombreuses entreprises qui ne pensaient pas que cela était possible quelques semaines auparavant. Le télétravail, par définition, peut être pratiqué dans des zones plus montagneuses et plus éloignées (pour autant que les infrastructures Internet soient de bonne qualité) et devrait être davantage encouragé pour accroître la disponibilité d'emplois qualifiés dans les zones rurales.
  - Soutenir la mise en place de **stratégies de développement 'fondées sur les atouts'** qui pourraient contribuer à la diversification de l'économie, en créant des marchés du travail plus dynamiques dans les zones de montagne.
- **L'économie intelligente : en route vers une économie neutre en carbone**
  - La vision à long terme pour les zones rurales devrait également placer les territoires de montagne dans la perspective future d'une **économie neutre en carbone**. Compte tenu des ressources substantielles des zones de montagne, nos régions peuvent grandement contribuer aux objectifs de l'UE si elles ont la possibilité de créer des emplois qualifiés dans les secteurs de la bioéconomie, de l'économie circulaire et des énergies renouvelables. Les zones de montagne peuvent servir de laboratoires pour une économie neutre en carbone, avec des emplois adéquats et durables dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la sylviculture, le tourisme et la production d'énergie.
  - **Des formations, des conseils et des compétences** doivent être apportés aux administrations locales sur les stratégies de développement des zones de montagne à économie circulaire.
  - Les politiques et les actions dans les zones de montagne doivent être basées sur les meilleures preuves possibles concernant le changement climatique, en particulier à **l'échelle régionale (sous-nationale) ou locale**, à laquelle la plupart des actions d'adaptation doivent être planifiées et mises en œuvre.

- **Une meilleure reconnaissance du patrimoine naturel et culturel** : Mieux reconnaître non seulement la valeur intrinsèque des zones de montagne, ainsi que des zones rurales plus largement, mais aussi leur contribution socio-économique au bien-être de tous les citoyens.- Mieux soutenir les projets collectifs de montagne liés à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel (par exemple les produits de montagne) afin de renforcer la structure des chaînes d'approvisionnement résilientes et de valoriser les communautés.

## ENCOURAGER UNE GOUVERNANCE PLUS INTÉGRÉE

La **gouvernance intégrée** est un processus de co-construction de politiques avec les institutions publiques, les organisations privées et la société civile pour établir une stratégie à long terme pour leur territoire. La gouvernance intégrée peut utiliser la technologie et l'innovation pour faciliter et soutenir la prise de décision et la planification, afin d'améliorer les processus démocratiques et de transformer la prestation des services publics.

Au niveau de l'UE, Euromontana reconnaît la nécessité de maintenir une certaine continuité dans la mise en œuvre des règles actuelles, car les bénéficiaires ne devraient pas être obligés d'apprendre un nouvel ensemble de règles pour chaque nouvelle période de programmation de la PAC et de la Politique de Cohésion notamment. Toutefois, certains changements permettraient un accès plus facile et plus souple aux Fonds Européens Structurels et d'Investissement. **La simplification devrait être entreprise en premier lieu pour les bénéficiaires** et seulement ensuite pour les autres organismes impliqués dans la mise en œuvre des Fonds Européens Structurels et d'Investissement à partir de la base, en commençant par les autorités locales qui sont déléguées pour agir en tant qu'organismes de mise en œuvre et/ou intermédiaires dans les Programmes Opérationnels.

Le développement rural doit être articulé avec les autres politiques de l'UE afin d'atteindre ses objectifs. Il convient en particulier d'encourager une approche intégrée et territoriale. Cela est particulièrement pertinent dans les zones de montagne où les situations peuvent varier considérablement sur quelques kilomètres (d'une vallée à une montagne à un bassin versant). Toutefois, en retirant le FEADER du Cadre Stratégique Commun, l'approche holistique est compromise et isole le développement rural dans la PAC.

### ► Actions à mener :

- Appliquer un véritable **'rural proofing'** : cette idée a été introduite pour la première fois dans la Déclaration de Cork 2.0. Néanmoins, jusqu'à présent, il n'y a pas de véritable **'rural proofing'** de toutes les politiques. Chaque politique doit être analysée à travers le prisme territorial et pour comprendre ses conséquences dans les zones rurales, afin de remédier à ses éventuels défauts.
- Mettre en œuvre un **Agenda Rural Européen**, un plan d'action réel et ambitieux, comme demandé par le Comité des Régions<sup>3</sup> et le Parlement européen<sup>4</sup>.
- Encourager une approche intégrée et multi-fonds : **Encourager la possibilité d'avoir plus de synergies entre les différents Programmes Opérationnels dans une région** (y compris entre les différents Programmes Opérationnels du FEDER, FSE, Fonds de Cohésion, mais aussi avec

<sup>3</sup> CdR, « [Réforme de la PAC](#) » avis de Guillaume Cros pour la section NAT, 2018

<sup>4</sup> Parlement européen, « [Agenda de l'Union Européenne pour les régions rurales, montagneuses et isolées](#) [Résolution du Parlement européen du 3 octobre 2018 sur la prise en compte des besoins spécifiques des zones rurales, montagneuses et isolées](#) », (2018/2720(RSP))

le FEADER ou les Programmes Opérationnels transfrontaliers ou transnationaux), mais aussi directement entre les différents fonds pour une opération. L'approche du fonds principal suggérée dans les propositions de la CE pour la Politique de Cohésion pour 2021-2027 devrait être encouragée.

- Pour favoriser ces synergies, il serait bénéfique d'avoir **un seul comité de suivi** pour tous les différents programmes d'un même territoire et des lignes de démarcation claires entre les différents programmes, avec une délimitation claire des tâches et des responsabilités afin d'éviter les chevauchements ou les doubles emplois administratifs coûteux.
- **Encourager la simplification des Fonds Structurels et d'Investissement :**
  - **Encourager la mise en place d'un guichet unique pour toutes les Autorités de Gestion des Fonds Structurels et d'Investissement**, afin de garantir un accès plus facile au financement pour les bénéficiaires et un système de suivi unique et uniforme pour les différents Fonds Structurels et d'Investissement.
  - Encourager les Autorités de Gestion à prévoir systématiquement un **préfinancement** d'au moins 50% des coûts du projet au début de chaque projet afin d'éviter des problèmes de trésorerie aux petites organisations. L'absence de préfinancement et les longs délais entre la présentation du rapport et le paiement intermédiaire créent des difficultés financières pour les petites organisations qui ont moins de liquidités que les grandes. En conséquence, les petites organisations ou ONG ne souhaitent plus participer aux projets financés par les Fonds Structurels et d'Investissement.
  - **Simplifier les processus de reporting** : avoir des périodes de reporting tous les 6 mois, avec un contrôle systématique de premier niveau, pour INTERREG Europe et les programmes régionaux est trop exigeant et oblige les bénéficiaires à passer trop de temps sur des questions administratives sans nécessairement assurer une mise en œuvre plus efficace des projets. Les Fonds Structurels et d'Investissement devraient s'inspirer d'autres fonds européens tels que Horizon 2020 et **mettre en place des périodes de reporting plus longues** (au moins tous les 12 ou 18 mois) ; demander **une certification d'audit externe uniquement au-dessus d'un certain seuil de subvention** reçue (325 000 € pour les projets Horizon 2020) ; développer le **reporting électronique systématique dans une approche cohérente et uniforme** pour tous les Fonds Structurels et d'Investissement (mêmes demandes de formulaires de candidature, rapports d'avancement).

## POUR ALLER PLUS LOIN : EXEMPLES DE PROJETS EUROPÉENS, BONNES PRATIQUES

**Montagnes 2020** est une analyse réalisée par Euromontana sur les **contributions possibles des zones de montagne aux objectifs de l'UE 2020** en termes de développement et croissance durables, recherche et innovation, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, protection de la biodiversité, inclusion sociale, entre autres.

**PADIMA** : **Politiques contre le dépeuplement en zone de montagne**. Euromontana a participé à ce projet Interreg IV C pour aborder le dépeuplement non seulement comme un problème mais aussi comme un défi à relever. Les **recommandations politiques** analysent les tendances démographiques dans les 8 régions partenaires et les raisons de leur dépopulation. Le projet a encouragé la mise en œuvre de stratégies intégrées visant notamment à accroître l'attractivité pour 3 groupes cibles : **les jeunes, les femmes et les personnes âgées** et sur 3 thèmes (**éducation et formation ; marketing territorial et diversification économique**). Des recommandations pratiques sont fournies pour chacun

des thèmes et des groupes cibles. En outre, les [99 bonnes pratiques](#), collectées au cours du projet, restent disponibles.

[SIMRA](#), innovation sociale dans les zones rurales marginalisées. Euromontana a participé à ce projet H2020 (2016-2020). Il vise à faire progresser la **compréhension de l'innovation sociale** et de la gouvernance innovante dans **l'agriculture, la sylviculture et le développement rural**, et de la manière dont elle peut être stimulée, dans les zones rurales marginalisées d'Europe et du pourtour méditerranéen, y compris dans les pays tiers. Pour mieux comprendre l'innovation sociale et la façon de la mettre en œuvre dans les zones rurales, une [base de données d'exemples](#), [7 recueils de bonnes pratiques](#) (sur les zones de montagne, le Pacte Vert, l'aménagement des zones rurales...) présentent de manière synthétique des expériences inspirantes. Un [guide en 7 étapes destiné aux praticiens](#) pour les aider à mettre en œuvre des actions, un [guide politique](#) destiné aux décideurs politiques pour adapter les politiques et une [méthode d'évaluation](#) ont également été élaborés.

[Move on Green](#) était un projet Interreg IV C (2012-2014) qui a amélioré la conception et l'efficacité des politiques régionales sur le **transport durable dans les zones rurales et de montagne**. [51 bonnes pratiques](#) sur le transport à la demande, les vélos électriques, la gouvernance, le covoiturage, la coordination des services ont été rassemblées pour répondre aux besoins spécifiques des zones rurales et montagneuses. Les [recommandations politiques](#) aident à accompagner les décideurs politiques dans la mise en œuvre d'une mobilité plus durable.

Pour en savoir plus sur les caractéristiques spécifiques des montagnes, des îles et des zones peu peuplées, le [projet ESPON BRIDGES](#) a analysé leurs besoins et leurs défis et a formulé quelques recommandations politiques par Objectif Stratégique de la future Politique de Cohésion.

Pour plus d'informations sur la migration et le dépeuplement des zones rurales, le [projet ESPON ESCAPE](#) a publié en 2020 son premier rapport intermédiaire analysant les causes de la perte d'attractivité des zones rurales.

La [Déclaration de Bragança](#) des Xe Assises Européennes de la Montagne, 2016, fournit plus de détails sur les possibilités pour les zones de montagne de contribuer aux objectifs de l'UE en termes **d'atténuation et d'adaptation au changement climatique**, d'économie circulaire et de chaînes de production durables.

La [Déclaration de Vatra Dornei](#) des XIe Assises Européennes de la Montagne, 2018, fournit plus d'informations sur l'importance du **patrimoine culturel** pour l'attractivité et le développement durable des zones de montagne.

Le projet Interreg Espace Alpin [Smart Villages](#) (2018-2021) vise à montrer comment le concept de Village Intelligent est particulièrement pertinent dans les zones de montagne pour libérer le potentiel des acteurs locaux afin de faire de leur région un lieu plus attrayant pour y vivre et y travailler. Les partenaires testent des initiatives innovantes dans [11 zones pilotes](#) de l'Espace Alpin dans le domaine de l'agriculture, du tourisme, du numérique, de la mobilité et de la gouvernance.

Le projet Interreg Espace Alpin [YOuRALPS](#) visait à sensibiliser les jeunes générations aux possibilités offertes par le patrimoine naturel et culturel alpin par le biais de l'éducation. Les partenaires ont développé le [Modèle d'École Alpine](#), testé avec succès dans 14 zones pilotes, qui fournit les clés pour remodeler la gouvernance de l'éducation et mieux inclure le développement durable.

